

Statistique des investissements touristiques

En 2020, l'Office fédéral de la statistique (OFS), sur mandat du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), publie pour la première fois une statistique des investissements touristiques. Cette dernière sera publiée chaque année au mois de septembre sous le thème 10 «Tourisme». Elle étoffe ainsi l'offre statistique sur les aspects monétaires du tourisme.

Le secteur touristique suisse évolue dans un environnement socio-économique en constante mutation. De nouveaux concurrents se profilent (nouvelles destinations et dessertes touristiques), les habitudes, besoins et exigences des consommateurs changent (évolution démographique, etc.), de nouvelles technologies apparaissent (digitalisation) et les conditions macroéconomiques se modifient (croissance mondiale, taux de change). Le climat évolue lui-aussi, confrontant les acteurs touristiques à de nouveaux défis (hausse des températures, baisse de la couverture neigeuse, etc.). Pour tenir le choc, les conditions-cadres doivent être constamment évaluées et améliorées et l'appareil productif sans cesse adapté et modernisé. Dans un tel contexte, investir est une réponse vitale. Dans les régions de montagne, les investissements dans les infrastructures touristiques ont joué de longue date un rôle important du fait de la topographie et des activités proposées. Récemment, ils le sont devenus encore plus à cause des changements climatiques et d'une concurrence exacerbée par le tassement du nombre total de skieurs.

Une statistique portant sur le niveau et la nature des investissements touristiques est donc utile pour comprendre la situation et l'évolution du secteur touristique en Suisse. De surcroît, elle pourrait être une aide précieuse pour la conduite et le suivi des politiques d'aide aux investissements. Elle permettrait enfin de porter un regard plus complet sur l'apport du secteur touristique à l'économie suisse. Malgré son importance évidente, une telle statistique n'existe pas encore en Suisse. Pour combler cette lacune, le SECO a mandaté la section des Comptes nationaux de l'OFS afin de développer une statistique des investissements touristiques. Une première étape a dorénavant été franchie avec le développement d'une statistique décrivant les investissements dans les installations d'hébergement touristique, de loisirs, de tourisme et de transport effectués dans les communes touristiques et les Cantons des Grisons, d'Uri et du Valais sur la période 1995–2017. Les données sur les investissements sont issues de la statistique de la construction¹. Les communes touristiques sont définies à l'aide de la typologie des communes 2012².

La publication a pour but de présenter les travaux effectués pour établir cette nouvelle statistique ainsi que les résultats obtenus. Elle est structurée de la manière suivante: à la suite des clarifications conceptuelles d'usage, les sources d'information utilisées et les choix méthodologiques qui leur sont associés sont discutés. Les résultats obtenus sont alors présentés. Enfin, une conclusion récapitule les éléments les plus importants de cette statistique. Elle discute de ses forces et faiblesses et suggère des pistes d'amélioration pour le futur.

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Construction et logement → Construction, dépenses dans la construction → Dépenses dans la construction

 $[\]label{eq:www.statistique.ch} www.statistique.ch \to Trouver des statistiques \to Thèmes transversaux \\ \to Analyses territoriales \to Niveaux géographiques \to Typologies territoriales$

Selon le SEC 2010, un *actif* est une réserve de valeur, dont la détention ou l'utilisation au cours d'une période déterminée procure des avantages à son propriétaire économique. Les *actifs fixes* sont des *actifs non financiers produits* qui sont utilisés de façon répétée ou continue dans des processus de production pendant plus d'un an. Dans les publications des comptes nationaux suisses, les actifs fixes sont distinqués en *biens d'équipement* et *construction*.

1.1 Définitions et concepts statistiques

Dans cette section, le tourisme et les investissements touristiques sont définis d'un point de vue statistique en suivant les recommandations et standards internationaux.

1.1.1 Définition du tourisme

Pour la statistique, le tourisme est une notion qui implique qu'une personne se déplace en-dehors de son environnement habituel pour une durée inférieure à un an. Le motif du voyage n'est pas central, à l'exception du cas où le voyage est entrepris pour exercer une activité lucrative sur le lieu visité. Dans ce dernier cas, on l'exclut du tourisme. On ne saurait ainsi confondre un travailleur saisonnier d'un touriste. En revanche, si tant est qu'ils satisfassent aux critères d'éloignement et de temps, les voyages d'affaires rentrent dans la définition statistique du tourisme.

Bien que défini et discuté au niveau international, le tourisme est absent des nomenclatures officielles décrivant les activités économiques. Ainsi, dans la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA) utilisée en Suisse, il n'y a pas de secteur touristique. Cela s'explique conceptuellement par le fait que l'offre et la demande touristiques ne dépendent pas de produits définis mais de qui les achète ou les consomme. Toutefois, les statistiques du tourisme distinguent les industries touristiques des autres industries, reconnaissant ainsi que certaines d'entre elles ont un lien privilégié avec le tourisme. Il en va par exemple ainsi de l'hébergement, de la restauration et du transport de voyageurs. Ces industries se distinguent en général par des quotes-parts touristiques de leur valeur ajoutée brute relativement élevées. Ces quotes-parts sont calculées dans le Compte satellite du tourisme (CST), «satellite» car ne faisant pas partie du cadre central des comptes nationaux tout en se basant sur ses principes et ses résultats. Au travers de différents tableaux, le CST fournit les informations macroéconomiques de base sur le rôle joué par le tourisme pour l'économie suisse: la demande, la valeur ajoutée et l'emploi touristiques. En Suisse, un CST est publié environ tous les 3-4 ans, le dernier en date portant sur l'année 2014.

1.1.2 La notion d'investissement touristique

Dans le tableau 8 de son manuel, le CST présente la formation brute de capital fixe touristique à laquelle nous nous référerons ci-dessous à l'aide du terme moins technique d'investissements touristiques. Ceux-ci sont constitués des actifs fixes spécifiques du tourisme (par ex. autocars pour les excursions, hôtels, centres de convention, remonte-pentes, maisons de vacances, etc.) et des investissements par les industries du tourisme dans les actifs fixes non spécifiques du tourisme (par ex. achat de machines à laver le linge par les hôtels, achat d'ordinateurs et de logiciels par les agences de voyage, etc.). À l'exception des maisons de vacances, les investissements touristiques doivent se rapporter à des actifs fixes exploités par des résidents.

S'il est possible de les identifier sans ambiguïté, les investissements dans les *infrastructures liées au tourisme* (par ex. aéroports, routes, hôpitaux) qui profitent presque exclusivement au tourisme devraient aussi idéalement être pris en compte dans la mesure des investissements touristiques. En revanche, *les actifs non financiers non produits* tels que les terrains, les droits de marque, etc. sont exclus de la définition internationale des investissements touristiques³.

2.1 Méthodologie

Le principe à la base de la statistique des investissements touristiques répond à la nécessité de surmonter l'absence de certaines informations. Dans un monde (statistique) idéal, nous saurions quelle industrie investit dans quel actif à un niveau très détaillé et connaîtrions également les quotes-parts touristiques de ces investissements4. Malheureusement, ces informations n'existent pas en Suisse. Néanmoins, nous disposons avec la statistique de la construction d'une source de données fiable dotée d'une couverture très large et d'un maillage géographique très fin. De plus, elle est disponible sur une assez longue période ce qui permet de suivre l'évolution des investissements dans le temps. De son côté, la typologie de communes identifie les communes pour lesquelles le tourisme joue un rôle central. L'information sur les communes touristiques est déjà utilisée dans le CST pour calculer la part touristique à l'emploi en Suisse. En croisant les informations de ces deux sources statistiques, il est donc possible d'identifier les investissements dans les communes touristiques. Pour une sélection d'actifs, il est alors fait l'hypothèse que les investissements effectués dans ceux-ci ont une nature fortement touristique dans les communes touristiques. En quelque sorte, l'information de la typologie de communes se substitue à l'information de la quote-part touristique. Quoique plus discutable, l'hypothèse est maintenue lors de l'analyse des investissements pour ces actifs dans les Cantons des Grisons, d'Uri et du Valais.

Par convention dans les comptes nationaux, les marques ne sont pas le résultat d'un processus de production.

A priori différentes des quotes-parts touristiques à la valeur ajoutée brute qui sont calculées dans le CST pour un certain nombre d'industries.

La statistique des investissements touristiques ne présente que des investissements en termes nominaux. Cela signifie en particulier qu'il n'y a pas de corrections liées à l'évolution des prix dans les longues séries publiées (depuis 1995). Même si, en théorie, cela constitue un désavantage, il doit être relativisé dans le cas présent. En effet, les gains de productivité sont plus forts dans le secteur manufacturier (qui produit les biens d'équipement) que dans la branche de la construction qui demeure intensive en travail et moins exposée à la concurrence internationale. Or, cette statistique est une statistique des investissements touristiques dans la construction. Dans les comptes nationaux, le niveau de prix des investissements dans la construction reste ainsi pratiquement inchangé entre 1995 et 2017 alors qu'il baisse de presque 10% pour les biens d'équipement.

Les paragraphes suivants présentent les sources de données utilisées pour développer la statistique des investissements touristiques ainsi que les choix méthodologiques retenus.

2.1.1 La statistique de la construction

Description de la statistique

Pour une année donnée, la statistique de la construction couvre les investissements effectivement consacrés à la construction soumise à l'octroi d'un permis de construire. Sa couverture est élevée car les données de base sont envoyées par les communes et sont complétées par une enquête annuelle couvrant les projets d'infrastructures de différents livreurs de données (administrations cantonales et fédérales, entreprises publiques, etc.). Selon les standards actuels, les données détaillées de la statistique de la construction sont disponibles depuis 1995.

Pour chaque projet de construction, de nombreuses informations sont disponibles comme par exemple les dépenses consacrées à la construction pendant l'année considérée, le type d'ouvrage, le type de maître d'ouvrage, le genre de travaux (nouvelles constructions, transformations ou démolitions) et le genre de construction (bâtiment ou génie civil). La statistique de la construction indique aussi où l'investissement a eu lieu, ce qui est essentielle à la réalisation de ce projet. Cette information est en général disponible au niveau communal.

La statistique distingue les maîtres d'ouvrage publics (10 types) des maîtres d'ouvrage privés (15 types). Le maître d'ouvrage est la personne physique ou morale pour qui est réalisé le projet. Il ne correspond pas forcément à l'acquéreur ou aux acquéreurs de l'ouvrage. Il peut aussi y avoir plusieurs maîtres d'ouvrage par projet. Les partenariats public-privé ne peuvent pas être identifiés. Pour ces raisons, l'indication du maître d'ouvrage n'est pas toujours facile à interpréter du point de vue économique.

La statistique compte 48 types d'ouvrage ventilés en 11 catégories d'ouvrage. D'un intérêt particulier pour le tourisme sont les catégories d'ouvrage «infrastructure: autres transports et communications», «Culture et loisirs», «Habitation» et «Industrie, artisanat et services». Dans cette dernière catégorie, on retrouve par exemple le type d'ouvrage «Hôtels, restaurants».

Les résidences secondaires

Les résidences secondaires présentent un intérêt particulier du fait du cadre législatif relativement neuf qui les concerne mais aussi parce que les maisons de vacances représentent un actif fixe spécifique du tourisme particulièrement important.

Il n'existe pas un type d'ouvrage spécifique pour les résidences secondaires dans la statistique de la construction. En revanche, le *Registre fédéral des bâtiments et logements* (RegBL) contient le caractère «Affectation du logement» qui a été introduit pour répondre aux besoins de l'application de la loi sur les résidences secondaires (LRS). Le RegBL distingue différents types d'affectation, dont celui des logements occupés temporairement.

Bien qu'il serait techniquement possible d'associer les investissements de la statistique de la construction avec les logements du RegBL et qu'il serait aussi possible d'analyser les changements dans le temps de l'affectation d'un logement, l'identification des investissements dans les résidences secondaires n'en serait pas pour autant toujours possible. En effet, le RegBL contient l'information sur l'affectation des logements seulement à partir de l'entrée en vigueur au 1er janvier 2016 de la LRS. De plus, le caractère «Affectation du logement» dans le RegBL ne représente l'affectation effective d'un logement que dans le cas où les communes l'ont actualisé, ce qu'elles n'ont pas l'obligation de faire

Les investissements des sociétés de remontées mécaniques

De par leurs activités, les sociétés de remontées mécaniques jouent un rôle central dans l'offre et la dynamique touristique de nombreuses régions de montagne. Pour cette raison, il est intéressant de savoir si leurs investissements se retrouvent dans la statistique de la construction et, le cas échéant, dans quels types d'ouvrage⁵.

Dans le cadre du développement de la statistique des investissements touristiques, une recherche a été menée pour inventorier les projets de ces sociétés sur la période 2011-2015. Seul un tiers environ de ces projets se retrouve intégralement ou partiellement dans les données de la statistique de la construction⁶. Des projets identifiés, il ressort que le type d'ouvrage 56 «Installations de loisirs et de tourisme» est le plus commun, suivi du type d'ouvrage 41 «Constructions pour les chemins de fer». On ne peut toutefois pas conclure de manière certaine que les investissements non identifiés dans la statistique de la construction sont absents de celle-ci, car il demeure difficile d'identifier des projets individuels surtout s'ils sont répartis sur différents permis de construire. Au vu des incertitudes et de la complexité de la tâche, il a été décidé de ne pas compléter la statistique de la construction par d'autres sources de données sur les investissements des sociétés de remontées mécaniques.

Les sociétés de remontées mécaniques ne participent pas à l'enquête annuelle de la statistique de la construction. En revanche, leurs investissements peuvent a priori se retrouver dans les données envoyées par les communes.

A contrario, la statistique de la construction contient des projets de ces sociétés non identifiés dans la recherche susmentionnée.

Utilisation dans les comptes nationaux

Comme la statistique de la construction fournit les dépenses dans les constructions soumises à l'octroi d'un permis de construire, c'est-à-dire dans des constructions pérennes et d'une certaine ampleur, il paraît assez raisonnable de les considérer comme des investissements au sens de la comptabilité nationale. C'est la raison pour laquelle la statistique de la construction est utilisée pour publier l'agrégat «construction» de la formation brute de capital fixe dans les comptes nationaux suisses. Dans ces derniers, les investissements dans la construction sont publiés soit par secteur institutionnel (sur la base de l'information des maîtres d'ouvrage) soit par catégorie d'ouvrage à un niveau très agrégé (sur la base de l'information des types d'ouvrages). Leur variation est donnée en % par rapport à l'année précédente aussi bien à prix courants qu'aux prix de l'année précédente.

La valeur publiée dans les comptes nationaux pour le total des investissements dans la construction se distingue de la statistique de la construction par le fait que les investissements du maître d'ouvrage 63 «Organisations internationales, ambassades» ne sont pas pris en compte.

Données choisies pour la statistique des investissements touristiques

Les actifs fixes spécifiques du tourisme comprennent les investissements dans le transport de voyageurs, l'hébergement, les loisirs, la culture et la restauration. Différents types d'ouvrages de la statistique de la construction sont liés à ces domaines. Afin d'assurer la confidentialité des données, la cohérence des longues séries ainsi que la qualité et la pertinence de l'information statistique, ces types d'ouvrage ont été regroupés en trois grandes catégories d'ouvrage:

- Hébergement touristique (95 «Hôtels, restaurants», 96 «Autres hébergements de courte durée»)⁸;
- Installations de loisirs, de tourisme et de culture (56 «Installations de loisirs et de tourisme», 58 «Bâtiments à but culturel incl. musées, bibliothèques et monuments»)⁹;

 Installations de transport (41 «Constructions pour les chemins de fer», 43 «Constructions pour la navigation», 44 «Constructions pour les transports aériens», 49 «Autres constructions vouées aux transports»)¹⁰.

Ces catégories sont de plus ventilées selon le genre de travaux en distinguant les nouvelles constructions des transformations¹¹. En revanche, la différenciation selon le type de maître d'ouvrage et le genre de construction (bâtiment versus génie civil) n'a pas été réalisée. Bien qu'une distinction entre maîtres d'ouvrage publics et privés ait été envisagée, elle n'a finalement pas été retenue. Pour les régions analysées, les investissements publics dans les catégories susmentionnées sont en général plus faibles (surtout pour l'hébergement touristique) et moins volatiles que les investissements privés.

Les investissements suivants de la statistique de la construction ne sont pas pris en compte:

- À l'instar des comptes nationaux, les investissements du maître d'ouvrage 63 «Organisations internationales, ambassades» sont filtrés pour exclure les projets réalisés dans des enclaves territoriales. En 2016, ces investissements représentaient 0,3% des investissements totaux de la statistique de la construction;
- Les montants investis dans les projets qui ne sont pas associés à une commune donnée car débordant du cadre communal. Ces investissements ne sont pas pris en compte, même lorsque les analyses se font au niveau d'un Canton (Grisons, Uri, Valais). En 2016, ces investissements représentaient 9,9% des investissements totaux de la statistique de la construction. Ils concernaient les routes nationales et cantonales ainsi que des investissements dans des infrastructures pour les chemins de fer, les communications et la production et distribution d'électricité.

Enfin, les données détaillées de la statistique de la construction pour les années allant de 1995 à 2017 ont été utilisées. Cela permet de construire des séries annuelles d'investissements pour cette période.

Un secteur institutionnel est un regroupement d'unités statistiques résidentes partageant les mêmes fonctions, comportement et objectifs principaux (par ex. le secteur institutionnel des sociétés non financières). Il en existe cinq qui constituent l'économie nationale totale.

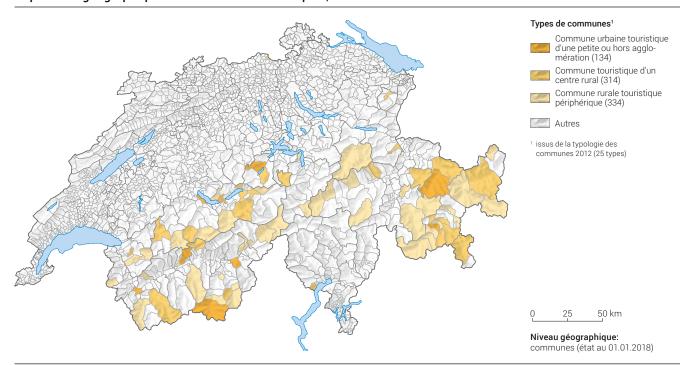
Il n'est pas possible de ventiler la catégorie 95 «Hôtels, restaurants» entre hôtels et restaurants. Ce n'est pas idéal pour identifier les investissements touristiques dans la mesure où les industries de l'hébergement et de la restauration ont des quotes-parts touristiques différentes. Dans le CST 2014, leur quote-part touristique est de 100% respectivement de 30,9%. Mais en travaillant avec les communes et cantons touristiques, nous partons du principe que la quote-part touristique de la restauration est typiquement plus élevée que ces 30,9%.

Le type d'ouvrage 56 «Installations de loisirs et de tourisme» recoupe un nombre important d'infrastructures touristiques et sportives comme les cinémas, les piscines, les places de jeu, les courts de tennis, etc. À noter qu'il complète les types d'ouvrage en lien avec l'hébergement touristique puisqu'il inclut aussi les campings et les refuges de montagne.

Les actifs fixes spécifiques du tourisme comprennent les bâtiments et infrastructures pour le transport de voyageurs sur de longues distances, une distinction qu'il n'est pas possible de faire avec les données de la statistique de la construction.

Les transformations incluent les rénovations, agrandissements, assainissements, etc., et également les démolitions.

Répartition géographique des communes touristiques, en 2018



Source: OFS - Niveaux géographiques de la Suisse

@ OFS 2020

2.1.2 Typologies des communes suisses

Caractéristiques des typologies

Pour les états de communes récents, deux typologies cohabitent: la typologie 2000 et la typologie 2012. Elles se distinguent par des méthodologies et des sources de données différentes. Alors que la typologie 2000 se base sur les informations récoltées lors du recensement de la population de l'an 2000, la typologie 2012 se base sur les données de plusieurs statistiques, moyennées sur la période 2011–2013 (STATENT, STATPOP, HESTA).

La typologie 2000 définit 22 types de communes qui forment 9 groupes principaux. Parmi les 9 groupes principaux, le groupe 5 «Communes touristiques» englobe les communes semi-touristiques et touristiques. S'agissant de la typologie 2012, elle contient d'abord 9 catégories de communes. Le nombre de catégories passe ensuite à 25 lorsque les critères socio-économiques sont pris en compte. Le caractère touristique d'une commune est déterminé à l'aide de deux seuils, le premier étant relatif (rapport entre les nuitées hôtelières et la population résidante ≥ 5) alors que le second est absolu (nuitées hôtelières ≥ 40 000)12. Partant des 9 catégories de communes, ces deux seuils ne sont appliqués qu'aux communes des catégories 13, 31 et 33. Au final, cela aboutit aux catégories 134, 314 et 334 de la typologie 2012 des communes en 25 catégories: Commune urbaine touristique d'une petite ou hors agglomération (134), Commune touristique d'un centre rural (314) et Commune rurale touristique périphérique (334).

Durant la durée d'utilisation d'une typologie, la classification des communes est statique c'est-à-dire qu'elle n'évolue pas à moins d'une fusion. Dans ce cas, la nature de la nouvelle commune est déterminée à l'aide de la méthodologie et des données utilisées par la typologie. Elle peut être différente de celles octroyées précédemment aux communes qui ont fusionné.

Périmètre des communes touristiques

Pour la délimitation des communes touristiques, la typologie 2012 à l'état des communes au 1^{er} janvier 2018 est utilisée: 73 communes sont alors classées dans les catégories 134, 314 et 334 sur un total de 2222 communes (soit 3,3%). La carte présente leur répartition géographique.

Comme on peut le voir, les communes définies comme touristiques se situent principalement dans les Alpes. Cela signifie qu'elles recoupent une partie des communes des Cantons que nous allons étudier (Grisons, Uri et Valais). En effet, 48 des 73 communes touristiques (environ les deux-tiers) sont situées dans ces trois cantons. De leur côté, 23% des communes des Grisons, 10% de celles d'Uri et 17% de celles du Valais sont des communes définies comme touristiques.

Travailler avec la typologie 2012

Puisque la statistique de la construction se base sur l'état historique des communes, la liste des communes touristiques doit être adaptée rétroactivement jusqu'en 1995 afin d'y intégrer les

N'étant disponible que depuis 2016, la statistique de la parahôtellerie (PASTA) n'entre pas encore en ligne de compte dans la typologie des communes 2012.

communes qui par fusion ont abouti aux 73 communes décrites comme touristiques en 2018. Ce travail est indispensable pour maintenir une série cohérente d'investissements couvrant le même territoire¹³. En attendant la prochaine actualisation de la typologie des communes à l'horizon 2025, il est prévu, si cela s'avérait nécessaire, d'actualiser chaque année le territoire de la statistique sur la base des communes touristiques du nouvel état de communes et de recalculer les séries d'investissements¹⁴.

Le choix de travailler avec la typologie 2012 plutôt qu'avec la typologie 2000 s'explique pour deux raisons. D'une part, la typologie 2000 n'est plus mise à jour au-delà de l'état des communes au 1er janvier 2019 ce qui est manifestement un inconvénient en cas de fusion de communes et donc de création d'une nouvelle entité. D'autre part, elle se base sur des informations statistiques anciennes qui ne reflètent plus forcément la situation actuelle du tourisme en Suisse. Néanmoins, il faut être conscient que le choix de la typologie 2012 implique une vision plus restrictive de la notion de commune touristique. Pour l'état des communes au 1er janvier 2017, il est ainsi significatif de constater qu'il existe 127 communes touristiques selon la typologie 2000 contre seulement 72 pour la typologie 2012. Cela s'explique par les différences méthodologiques existant entre ces deux typologies, notamment la présence du seuil minimum de 40 000 nuitées hôtelières fixé dans la typologie 2012. Avec une fusion de communes, ce seuil peut être atteint avec pour conséquence possible la création d'une nouvelle commune touristique. On a d'ailleurs déjà pu observer ce phénomène entre l'état au 1er janvier 2017 et l'état au 1er janvier 2018 avec la création d'une nouvelle commune touristique par fusion de communes qui n'étaient pas classées dans les catégories 134, 314 et 334.

3.1 Résultats

Les investissements pour l'année 2016 sont décrits en détails alors que les séries d'investissements touristiques sont présentées sur la période 1995–2017. Les résultats discutés concernent avant tout les communes touristiques.

3.1.1 Description des investissements

Communes touristiques versus reste de la Suisse

Le tableau T1 présente la situation des investissements dans les communes touristiques et non touristiques en 2016. Pour chacune des trois catégories d'ouvrages touristiques définies ci-dessus, non seulement les montants investis dans les communes

Investissements (en milliers CHF) pour quatre catégories d'ouvrages dans les communes touristiques et en Suisse, en 2016

T1 Communes Communes Suisse touristiques non touristiques Part selon Ia catégorie 193 718 710 030 903 748 Hébergement touristique Part selon 21,4% 78,6% 100% le territoire 7.7% 1.4% 1.7% Installations 63 526 875 027 938 553 de loisirs. 6,8% 93,2% 100% de tourisme et de culture 2.5% 1,7% 1,7% Installations 175 327 1 760 093 1 935 420 de transport 9,1% 90,9% 100% 7,0% 3,4% 3,5% **Autres** 2 073 840 48 720 971 50 794 811 ouvrages 4,1% 95,9% 100% 82.7% 93.6% 93.1% Total 2 506 411 52 066 121 54 572 532 4.6% 95.4% 100% 100%

Source: OFS - Statistique de la construction

© OFS 2020

touristiques et non touristiques sont donnés mais également leurs parts au total des investissements réalisés par type de communes et par catégorie d'ouvrage.

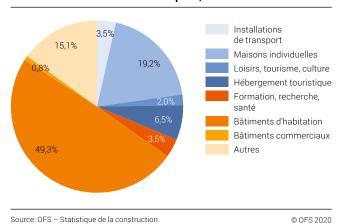
En 2016, les communes touristiques ont comptabilisé des investissements dans la construction pour un montant total de 2,5 milliards dont 17,3% ont concerné l'hébergement touristique ainsi que les installations de tourisme, de loisirs et de transport. De plus, 61,2% des investissements ont porté sur de nouvelles constructions. À titre de comparaison, le reste de la Suisse a investi pour 52,1 milliards dans la construction dont 6,4% dans les catégories d'ouvrages touristiques et 65,6% pour les nouvelles constructions. Comme on pouvait s'y attendre, les investissements dans l'hébergement touristique et les installations de tourisme, de loisirs et de transport jouent un rôle plus important pour les communes touristiques que pour celles non touristiques.

Alors que 4,6% des investissements totaux dans la construction en Suisse ont eu lieu dans les communes touristiques en 2016, ce pourcentage monte à 6,8% pour les installations de loisirs, de tourisme et de culture, à 9,1% pour les installations de transport et surtout à 21,4% pour l'hébergement touristique. L'importance des communes touristiques est donc particulièrement marquée dans cette dernière catégorie d'ouvrages.

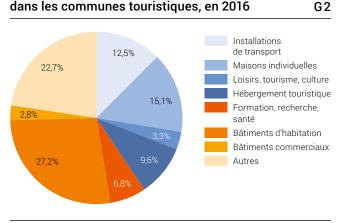
¹³ En 1995, la liste de communes ainsi générée comprend 149 communes.

A priori, il n'y a que la fusion de communes touristiques qui n'est pas problématique car elle devrait aboutir à la création d'une nouvelle commune touristique. Dans tous les autres cas de figure, le territoire couvert par les communes touristiques avant et après la fusion ne sera pas le même ou pourrait ne plus être le même. En cas de changement, seul le calcul à nouveau de toute la série des investissements sur la base du nouvel état de communes permettra de maintenir la cohérence spatiale.

Montants investis dans les nouvelles constructions par catégorie d'ouvrage, part en % dans les communes touristiques, en 2016 G1



Montants investis dans les transformations par catégorie d'ouvrage, part en % dans les communes touristiques, en 2016



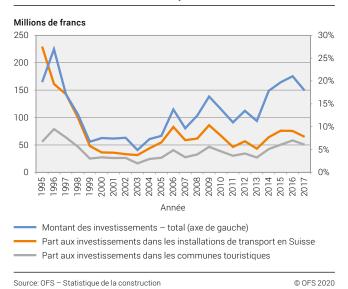
Nouvelles constructions versus transformations dans les communes touristiques

Source: OFS - Statistique de la construction

Par rapport au tableau T1, les graphiques G1 et G2 ventilent les investissements dans les communes touristiques dans un plus grand nombre de catégories et de types d'ouvrage et opèrent la distinction entre nouvelles constructions et transformations. Le graphique G1 montre que la construction de bâtiments d'habitation et de maisons individuelles domine les investissements dans les nouvelles constructions (68,5% à eux deux). La part des trois catégories d'ouvrages touristiques est alors de seulement 12,1%. Le graphique G2 dépeint une situation différente pour les transformations. La part des trois catégories d'ouvrages touristiques augmente pour atteindre 25,5% et celle des bâtiments d'habitation et des maisons individuelles recule à 42,3%.

Installations de transport: investissements dans les communes touristiques

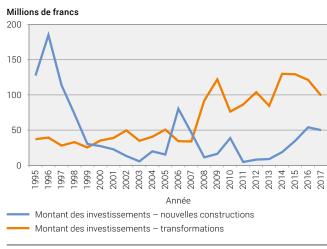
G3



Installations de transport: nouvelles

constructions vs transformations dans les communes touristiques

G4



Source: OFS - Statistique de la construction

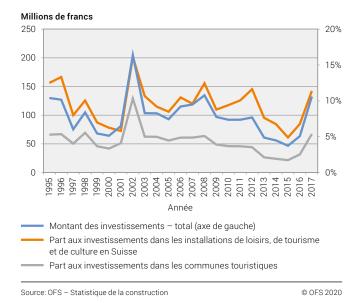
© OFS 2020

© OFS 2020

Installations de loisirs, de tourisme et de culture: investissements dans les communes touristiques

Hébergement touristique: nouvelles constructions vs transformations dans les communes touristiques

G7

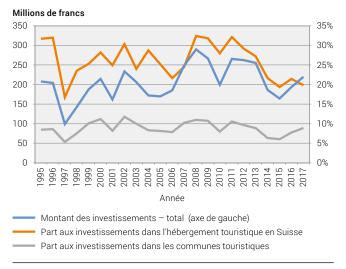


Millions de francs 200 150 100 50 0 150 50 0 150 100 50 150

Hébergement touristique: investissements dans les communes touristiques

G6

G5



3.1.2 Évolution des investissements touristiques

Séries temporelles pour les communes touristiques

Les graphiques G3, G5 et G6 présentent l'évolution des investissements sur la période 1995–2017 pour les trois catégories d'ouvrages touristiques.

Sur la période considérée, les investissements ne montrent pas de tendance clairement haussière. Récemment, ils ont crû en 2016 et 2017 (à l'exception des installations de transport pour cette dernière année). Les investissements dans la construction ont un caractère conjoncturel, et bien qu'il soit quelque peu atténué par la présence d'investissements publics, les crises économiques du milieu des années 90, du début et de la fin des années 2000 n'en demeurent pas moins visibles dans les séries temporelles. Les pics observés dans les investissements sont en général liés aux nouvelles constructions.

Entre 1995 et 2017, la part des communes touristiques aux investissements totaux dans la construction est passée de 6,2% à 4,4%. En 2013, cette part valait encore 5,5%. La baisse de la part des communes touristiques depuis 2013 n'est pas due à une faiblesse des investissements totaux dans les trois catégories d'ouvrage touristiques. Au contraire, ceux-ci ont augmenté aussi bien en termes relatifs qu'en termes absolus entre 2013 et 2017. Cette baisse s'explique par les investissements dans les bâtiments d'habitation et les maisons individuelles qui ont baissé de 20,9% dans les communes touristiques sur cette période. La baisse des investissements dans les nouvelles constructions (–25,8%) a été beaucoup plus forte que la baisse des investissements dans les transformations (–3,2%).

Source: OFS – Statistique de la construction

© OFS 2020

8

Les graphiques G4 et G7 fournissent la ventilation des investissements en nouvelles constructions et transformations pour les installations de transport et l'hébergement touristique.

Pour les installations de transport, on constate que les transformations supplantent les nouvelles constructions à partir de la fin des années 2000. Pour l'hébergement touristique, un mouvement de balancier inverse s'opère à partir du milieu des années 2000 avec un saut notable du niveau des investissements dans les nouvelles constructions tandis que celui des transformations demeurent assez stables.

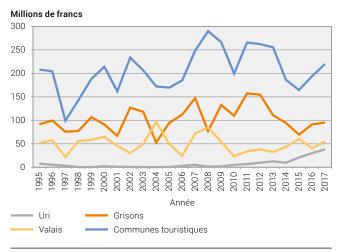
Des communes touristiques aux cantons

Comme les deux-tiers des communes touristiques sont localisées dans les cantons des Grisons, d'Uri et du Valais, un lien existe entre l'évolution des investissements touristiques dans ces cantons et les investissements des communes touristiques.

Ce lien est bien apparent dans le graphique G8 où sont présentés les investissements dans l'hébergement touristiques pour les trois cantons alpins et les communes touristiques.

Certaines des évolutions observées dans les données des communes touristiques sont clairement associées à des évolutions des investissements au niveau des trois cantons alpins. Ainsi, les hausses des investissements en 2007 et 2011 s'expliquent principalement par celles qui ont eu lieu aux Grisons. Depuis la fin des années 2000, on constate également une hausse des investissements dans le canton d'Uri. La raison en est que la commune d'Andermatt, qui fait partie des communes touristiques, bénéficie ces dernières années d'investissements importants liés à un projet immobilier et touristique d'envergure qui s'est développé sur son territoire. Au fur et à mesure qu'ils augmentent, ces investissements deviennent également de plus en plus perceptibles dans les investissements des communes touristiques.

Investissements dans l'hébergement touristique



Source: OFS - Statistique de la construction

© OFS 2020

4.1 Conclusion

Développer une statistique des investissements touristiques est une gageure. Aux difficultés statistiques de décrire les activités touristiques s'ajoutent celles de mesurer les investissements. De plus, il faut composer avec des statistiques de base qui n'ont pas été conçues selon les concepts spécifiques, ni pour les besoins des statistiques du tourisme et des comptes nationaux. À bien des égards, la statistique développée est de nature exploratoire, construite dans le souci d'en faire une statistique compatible avec les comptes nationaux et répondant aux besoins des utilisateurs potentiels.

Deux critères essentiels ont donc guidé son développement. Le premier de ces critères exige le maintien d'un lien fort avec les valeurs publiées et les concepts des comptes nationaux. Il a été respecté en utilisant la statistique de la construction comme source principale de données, celle-ci étant également la source à laquelle recourent les comptes nationaux pour mesurer les investissements dans la construction. En deuxième lieu, le développement d'une statistique pertinente s'est fait en se concentrant sur certains investissements indispensables aux activités touristiques et certaines régions touristiques. Le fait de se focaliser sur un nombre restreint d'actifs et de régions a permis d'estimer plus aisément les investissements touristiques qui sont autrement difficiles à identifier. Le résultat obtenu aboutit à la première statistique jamais publiée en Suisse sur les investissements touristiques. Même si elle ne couvre qu'une partie des investissements touristiques, elle comble une lacune et enrichit l'information à disposition des différents groupes d'utilisateurs des statistiques monétaires du tourisme.

La statistique des investissements touristiques fournit des longues séries d'investissements pour les communes touristiques et les cantons des Grisons, d'Uri et du Valais qui permettent d'analyser l'évolution des investissements touristiques dans ces régions. Alors même que la définition des communes touristiques de la typologie des communes 2012 est assez restrictive, les résultats montrent que leurs investissements dans la construction sont importants, en particulier pour l'hébergement touristique. Ils reflètent aussi le changement significatif qui s'opère en 2013 avec la mise en œuvre de la réglementation transitoire sur les résidences secondaires. Dès lors, les investissements des communes touristiques dans la construction de nouvelles habitations baissent au contraire de ceux dans les catégories d'ouvrages touristiques qui augmentent.

Malgré l'avancée qu'elle représente, la statistique des investissements touristiques est encore loin de fournir une image exhaustive des investissements touristiques en Suisse. À la couverture géographique restreinte s'ajoute le fait que la statistique actuelle ne couvre que les investissements dans la construction et ne tient pas compte des investissements dans les biens d'équipement. Même si les résultats publiés dans plusieurs pays européens pour les investissements touristiques indiquent plutôt une prépondérance des premiers sur les seconds, l'absence des biens d'équipement n'en constitue pas moins une sérieuse limitation. Avec les réflexions et efforts à mener pour mieux identifier et représenter les investissements des sociétés de remontées mécaniques et ceux effectués dans les résidences secondaires, la prise en compte des investissements dans les biens d'équipement fait figure de priorité absolue pour les futurs développements de la statistique.

5 Liste des abréviations

OOT	O
CST	Compte satellite du tourisme

HESTA Statistique de l'hébergement touristique LRS Loi sur les résidences secondaires

NOGA Nomenclature générale des activités économiques

OFS Office fédéral de la statistique PASTA Statistique de la parahôtellerie

RegBL Registre fédéral des bâtiments et logementsSEC 2010 Système européen de comptes nationaux

et régionaux 2010

SECO Secrétariat d'État à l'économie

STATENT Statistique structurelle des entreprises **STATPOP** Statistique de la population et des ménages

6 Bibliographie

Eurostat (2013), *Système européen des comptes (SEC 2010*), Offices des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

OECD et al. (2017), Compte satellite du tourisme: recommandations concernant le cadre conceptuel 2008, OECD Publishing, Paris.

Office fédéral de la statistique (2017), *Niveaux géographiques de la Suisse: typologie des communes et typologie urbain-rural 2012,* Neuchâtel.

Office fédéral de la statistique (2018), Registre fédéral des bâtiments et des logements: catalogue des caractères, version 4.1, Neuchâtel.

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS) Camille Gonseth, OFS, tél. 058 463 66 38 Jerry Suk, OFS, tél. 058 463 66 59 Renseignements:

Rédaction: Camille Gonseth, OFS Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 10 Tourisme

Langue du texte

Imprimés:

français original:

Mise en page: section DIAM, Prepress/Print Graphiques: section DIAM, Prepress/Print section DIAM, ThemaKart Cartes: En ligne: www.statistique.ch

Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,

order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60

Impression réalisée en Suisse

www.statistique.ch

OFS, Neuchâtel 2020 Copyright:

La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,

si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 2004-2000